Le château de La Côte Saint André

Texte : Michelle BERGER

Photos : Dominique FABRE

Au XVI° siècle

Au début du XVI° siècle, les finances royales sont en mauvaise posture, et toutes les terres engagées, passées dans le domaine, de 1503 jusqu'au règne de François I° sont une charge insoutenable pour le royaume. La Côte Saint André, selon une enquête diligentée par des commissaires sur ordre du roi, n'est qu'une garenne, avec « de grands chênes, au levant beaucoup de broussaille, pas de lapins, mais des loups, renards et lièvres […] d'aucune utilité pour le roi. »

Aussi comprend-on aisément que le bourg comme le château passe d'engagistes en albergataires. Le terme « engagiste » désigne celui qui a droit de jouissance d'un bien accordé par bail de longue durée (entre 18 et 99 ans), moyennant le paiement d'une redevance modeste. Le terme « albergataire » désigne celui qui obtient, à certaines conditions, la possession de quelque partie du domaine royal pour un certain nombre d'années.

Au retour des guerres d'Italie, les troupes qui en reviennent, particulierement celles des mercenaires de Jean de Maubec, prennent la ville, la pillent et y boutent le feu. Le château n'échappe pas au saccage : une procédure de 1523 le dit « démoli, ruiné, inhabitable et passé à l'état de masure. »

En 1581, il est fortifié par les gentilshommes du voisinage qui cherchent dans ses murs un refuge contre les agissements meurtriers de Lesdiguières, qui à cette époque n'a pas encore abjuré sa foi en la religion réformée.

Mais sous le règne de Henri III, lorsque, en 1585, Girard de Saint Paul alberge le château, il est en piteux état, avec « (ses) quatre grosses tours et (ses) quatre corps de logis peu habitables, (dont) plus de la moitié est à présent abattue, les fossés comblés, remplis de pierres et autres ruines ; Une seule tour n'est pas démolie. » L'albergataire sera tenu « de la faire réparer pour l'habitation du geôlier et la garde des prisonniers criminels. » Elle compte alors « deux chambres hautes avec galerie et deux basses. » Il faudra rendre habitable la grosse tour alors existante en y construisant quatre chambres, deux hautes et

deux basses pour servir de prison criminelle et civile, et élever une galerie communiquant avec la tour pour servir de logement aux geôliers.

Le château semble désormais devenu prison plus que résidence. Il est donc aisé de comprendre pourquoi Henri II et sa mère, Catherine de Médicis en 1545, puis plus tard Henri IV et sa maîtresse Henriette d'Entraigues, aient logé dans une maison de la ville, au-dessus des Halles.

Façade sud actuelle du château : au XVII° siècle, le 2° étage n'existe pas et la tour à gauche est complète.

SOURCES

- **Archives municipales** de La Côte saint André
- **Recherches historiques sur La Côte Saint André** *pour servir à l'histoire générale du Dauphiné* – Louis CLERC-JACQUIER
  Editions Horvath 1989

- **Histoire de La Côte Saint André** – Jean IMBERT – édition Marmonnier 1944
- **La Côte Saint André** *des origines à nos jours* – Jean CARRAZ-BILLAT 1997
- **La Côte Saint André en Isère**, *compléments d'histoire locale* – Alexandre MOULIN – François EMPTOZ – André CIVET-
  Patrick FONVIEILLE 2005

Le château vu du Nord, tel qu'il existait avant que la cour soit recouverte par la structure du festival Berlioz.